



Conseil Municipal Enfance Jeunesse

Commission Réunie

Mardi 13 février 2024



Le 13 février 2024, les membres du Conseil Municipal Enfance Jeunesse de la ville d'Aurillac, se sont réunis de 17h30 à 19h, en salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de ville.

PRÉSENTS :

ALDALI Loyal ; ANGELVY Mathys ; BARBANCE Camille ; BARTHES Emy ; BESSON Romane ; BIGNON Lou ; BLANC Raphaël ; BONFILS Paul ; BREUIL Louis ; BROMET Agathe ; BRUNHES Inès ; CABRIERES Nathan ; CHANARD Lana ; DEFRANCE Callie ; DELMAS-LACIPIERE Lucas ; DEROUETTE Maxence ; GOUDIN Mathieu ; JOANNY Antoine ; KANATOCO MANSANGU Mervedi ; LACOMBE Victor ; LARDIE Eléa ; LOZACH Sébastian ; MANIAVAL Nils ; MARBOUH Safia ; MENINI Louane ; MERAL Céline ; MOHAMMADI Marwa ; MOLTENI Inès ; MOUSSA KAIS-Dine ; MUNOZ ROUBERTIE Alfonsina ; NAFIDI Rim ; RADU Alexandra ; ROUSSILHES Inès ; ROYER MBOUP Lenny ; TRAPENARD Anaëlle ;

EXCUSÉ :

LACHAISE Marc ; COUDERC Océane ; DELPONT Jeanne ; LOUBEYRE Camille ; POIRIER Bleuzen ;

ABSENTS :

ALDALI Ali ; MOHAMMED Sarah ;

IMPORTANT

Rappel : prévenir les animateurs en cas d'absence à une commission

Proposition d'ordre du jour

1-RETOUR DU BRAINSTORMING DU 23/01/2024	45 min
2-MÉTHODOLOGIE DE PROJET	15 min
3-TRAVAIL DE GROUPES	15 min
4-ÉCHANGE SUR LA JOURNÉE DE COHÉSION	15min

1/ RETOUR DU BRAINSTORMING DU 23/01/2024 :

Les jeunes conseillers ont classé leurs idées par catégorie :

Aménagement	Solidarité	Animation	Écologie	Culture	Sport
Plus de city stades	Plus d'avantage pour le permis de conduire	Organisation de soirées pour les jeunes	Planter des arbres	Point relais de la médiathèque dans les quartiers	Plus de découvertes sportives
Plus de pistes cyclables Qu'elles soient mieux protégées	Organiser un jour par semaine du soutien scolaire pour les élèves en difficulté	Organiser une journée de découverte de sports méconnus*	Plus de végétation sur les ronds points panneau « ville fleurie »	Plus de livre enfance et jeunesse dans les boites à lire	Découvrir des nouveaux sports et sports méconnus*
Distributeurs protections Hygiéniques dans les établissements scolaires	Lutter contre le Harcèlement scolaire	Organiser des actions, animations, pour lutter contre le Harcèlement scolaire	Recycler les habits		Création d'un club de base-ball
Ville plus propre	Actions d'engagement et de bénévolat	Organiser une action pour sensibiliser aux handicaps	Cabanes à dons dans les déchetteries		

Plus de dos d'ânes et de ralentisseur dans la ville pour la sécurité	Actions inter-générationnelles	← Animation dans les maisons de retraite			
Abris devant les établissements scolaires					
Plus d'aménagement d'horaires de bus					

2/ MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Les animateurs ont tout d'abord pris le temps d'expliquer aux jeunes participants le processus essentiel qui transforme une idée en action concrète. Ils ont souligné l'importance de la planification et de la mise en œuvre méthodique d'un projet.

Pour comprendre ce processus on a utilisé l'image de l'entonnoir qu'on utilise pour verser du liquide dans une bouteille :

« Au début, l'entonnoir est large, comme quand vous commencez à avoir une idée. Ensuite, à mesure que vous planifiez et agissez, l'entonnoir se rétrécit, comme si vous versiez le liquide dans une bouteille. Enfin, une fois que vous avez terminé, l'entonnoir est étroit en bas, comme quand vous avez atteint votre objectif ou que vous avez terminé votre projet. »

Ensuite, les jeunes ont été guidés dans l'identification des grandes étapes de leur projet, en mettant en lumière les différentes actions à entreprendre pour atteindre leurs objectifs. Cette phase de décomposition du projet en étapes distinctes favorise une compréhension approfondie du processus et facilite sa mise en œuvre pratique. Ainsi, en comprenant pleinement le chemin à parcourir, les jeunes sont mieux équipés pour passer de la conception à l'action, avec une vision claire de leurs objectifs et des moyens pour les réaliser.

Comment on réalise un projet, les étapes :



1- État des lieux - Diagnostique

Avant de commencer tout projet, il est essentiel de réaliser un état des lieux ou un diagnostic de la situation. Cette étape implique l'analyse approfondie du contexte dans lequel le projet sera mis en œuvre. Il s'agit d'identifier les besoins, les défis, les ressources disponibles et les contraintes potentielles.

2-Définir des objectifs

Ces objectifs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporellement définis (SMART). Ils représentent les résultats ou les réalisations que le projet vise à atteindre.

3-Le budget

Il est nécessaire d'établir un budget pour le projet. Cela implique d'estimer les coûts associés à la réalisation de chaque étape du projet, y compris les dépenses en ressources humaines, matérielles et financières. Un budget comprend des dépenses et des recettes et doit être équilibré (autant de recettes que de dépenses).

Il est rappelé que le conseil municipal dispose de son propre budget pour réaliser des actions.

4-Planification/mise en œuvre

Cette étape implique de décomposer le projet en tâches spécifiques, d'assigner des responsabilités à chaque membre de l'équipe et d'établir un calendrier pour l'exécution des activités.

5-Évaluation

Tout au long de la mise en œuvre du projet, il est important de procéder à des évaluations régulières pour suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés. L'évaluation aide également à déterminer si le projet atteint ses objectifs et les résultats attendus.

6-Valorisation

Dans cette partie, nous allons parler de la communication. Comment mettre en avant une action à travers différentes formes de présentation, comme des articles ou d'autres moyens de communication tels que les réseaux sociaux, le site web de la ville, ou encore des affiches. L'objectif est d'informer sur les détails de l'événement, comme sa date, son lieu, son public cible et ses partenaires.

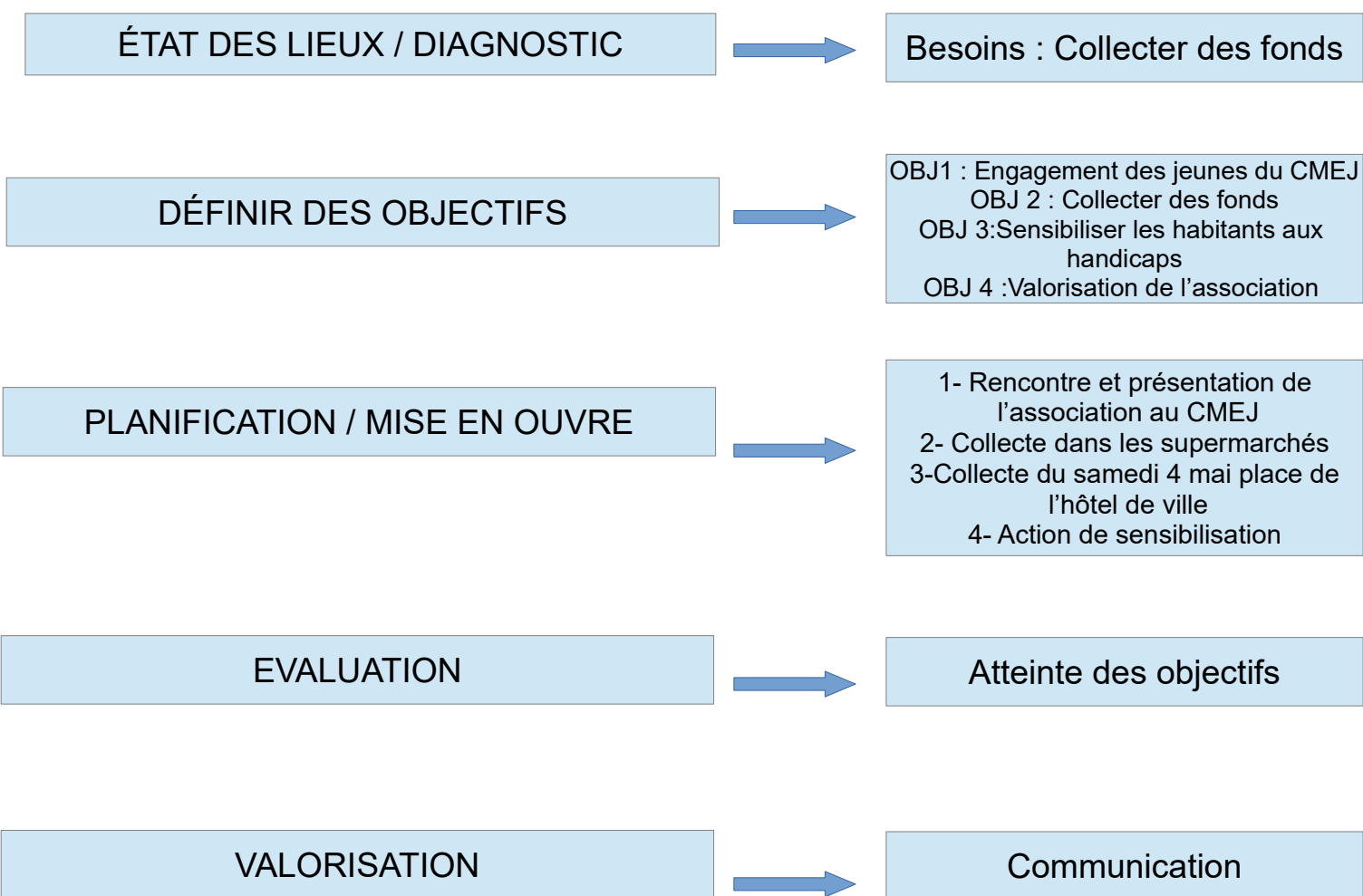
Enfin, une fois que le projet est terminé, il est important de mettre en valeur les résultats obtenus et de partager les réussites avec les personnes concernées.

La ville d'Aurillac est riche de nombreux partenaires et associations sur son territoire

Ces partenaires et associations jouent un rôle important dans la vie de la cité, contribuant à la diversité et à la vitalité de la ville. Ils offrent une étendue de services, d'activités et de programmes bénéfiques pour les habitants, qu'il s'agisse de soutien social, culturel, éducatif ou autre. Leur présence crée un tissu social dynamique et renforce le lien communautaire, offrant aux jeunes un large éventail d'opportunités de participation et d'engagement dans leur environnement local.

Pour illustrer concrètement ce qu'on vient d'expliquer sur la méthodologie de projet on va prendre l'exemple d'une action solidaire souhaitée par les jeunes.

EXEMPLE : VENTE DE BRIOCHE pour l'association APF France Handicap



3/ TRAVAIL DE GROUPES, CHOIX DES PROJETS

Ensuite on a fait voter 4 idées à réaliser cette année avant les vacances d'été. Les jeunes se sont inscrits sur les différents projets et actions qui sont les suivants:

PLANTER DES ARBRES

MATHIS ANGELVY
NATHAN
LUCAS
INES
LOUIS B
INES R
SEBASTIEN
MATHIEU
NILS
INES B
PAUL
LENNY
LOU
EMMY
AGATHE
RAPHAEL
MAXENCE
MERVEDI
LAYAL

BOITE A LIRE MÉDIATHÈQUE

ALFONSINA
INES R
MERVEDI
MAXENCE
ROMANE
LOUIS
LUCAS SEBASTIAN
RAPHAEL
AGATHE
LENNY
LOU

DÉCOUVERTE DES SPORT

TOUS

VENTE DE BRIOCHES

TOUS

DISTRIBUTEUR PROTECTION HYGIÉNIQUE

Référents :

Antoine
Anaëlle
Camille
Bleuzen

COMMUNICATION

LUCAS
SEBASTIAN
RAPHAEL
AGATHE
LAYAL

MAXIME
ALAEXANDA
MERVEDI
LENNY
ROMANE

MAXENCE
MATTHIEU
LENNY
LOUIS

4/ A vos agendas, prochaines commissions



1/Commission Enfance le 12 mars à l'Hôtel de ville de 17h30 à 19h.

2/ Commission Jeunesse le 19 mars à l'Hôtel de ville de 17h30 à 19h.



Lors des deux prochaines commissions l'ONAC VG Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, interviendra pour parler de reconnaissance, de mémoire et de solidarité.

L'ONACVG est l'opérateur majeur de la politique mémorielle développée par le ministère des Armées au niveau national et sur l'ensemble du territoire. Les actions de l'Office visent ainsi à célébrer, partager, et transmettre la mémoire des conflits contemporains et les valeurs de la République, notamment en direction des jeunes générations. Lors de cette intervention, les jeunes découvriront l'organisation d'une cérémonie commémorative.

4/ Vente de brioche au profits de l'APF

Suite à un vote à main levée et à l'unanimité, les jeunes conseillers ont décidé de s'impliquer dans des actions solidaires à travers des collectes. Ainsi, le samedi 4 mai 2024, ils participeront à une vente de brioches au profit de l'association APF France Handicap, anciennement connue sous le nom d'Association des paralysés de France. Avant cette vente, l'association viendra rencontrer les jeunes pour leur expliquer ses missions de défense et de représentation des personnes en situation de handicap.



Photos des

anciens élus réalisant une vente au profit de l'APF

6/ ÉCHANGE SUR LA JOURNÉE DE COHÉSION

Une présentation très brève de la journée de cohésion du 17 février 2023. On a expliqué les objectifs d'une journée de cohésion : Créer un esprit d'équipe, se connaître les uns les autres pour mieux travailler ensemble sur des projets. Tout cela passera par de l'échange à travers des groupes favorisant la mixité. Bien sûr, on a rappelé que la joie et la bonne humeur serait le fil rouge de ce moment.



FIN DE LA COMMISSION 19H00